



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

2021-04-08

**Vote du compte
Administratif 2020 :
Budget Annexe port
de Lauberlac'h-Four
à Chaux**

DATE DE
CONVOCAATION
09 avril 2021

DATE D’AFFICHAGE
19 avril 2021

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 31

“ L’an 2021, le 15 avril, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, Julie MERCIER, David MOAN, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

Etait absente :

Haoua LE GALL

Etaient représentés :

Michel CORRE à Claire LE VOT, François THOUROUDE à Nathalie BATHANY, Olivier LEBOSQUAIN à Raymond-Jean LAURET

Secrétaire de séance : Madame Nathalie BATHANY

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2021-04-08

**Vote du compte Administratif 2020 : Budget Annexe port de Lauberlac'h-Four à
Chaux**

Rapporteur

Jean-Jacques ANDRE, 2ème Adjoint au Maire

Exposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et suivants,

Vu la délibération en date du 11 février 2020 approuvant le budget primitif de l'exercice 2020 du budget annexe du « Port de Lauberlac'h – Four à Chaux »,

Vu les conditions d'exécution du budget 2020,

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'approuver le Compte Administratif 2020 du budget annexe du « Port de Lauberlac'h- Four à Chaux », joint en annexe, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	2 333,38 €	0,00 €	5 600.34 €
RECETTES	10 898, 06 €	0,00 €	8 022,66 €
RESULTAT	8 564,68 €	0,00 €	2 422,32 €

NATURE	R/O	LIBELLE	2020	
			DEPENSES	RECETTES
			REALISE	REALISE
		SECTION D'INVESTISSEMENT	2 333,38	10 898,06
001	R	Résultat d'investissement reporté		
1687	R	Autres dettes	2 333,38	
2313	R	Travaux		
1068	R	Excédents de fonctionnement capitalisés		6 612,20
28135	O	Amortissement des immobilisations		4 285,86
021	O	Virement de la section de fonctionnement		
		Résultat à reporter	8 564,68	
		TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	10 898,06	10 898,06
		SECTION D'EXPLOITATION	5 600,34	8 022,66
023	O	Virement à la section d'investissement		
022	R	Dépenses imprévues		
6061	R	Eau, Electricité	770,91	
61521	R	Entretien des biens immobiliers	423,30	
6281	R	Cotisations		
6611	R	Intérêts de l'emprunt	120,27	
6718	R	Régularisation de TVA		
6811	O	Dotation aux amortissements	4 285,86	
7087	R	Remboursement de frais		
757	R	Redevances		8 022,66
7718	R	Régularisation de TVA		
		Résultat à affecter	2 422,32	
		TOTAL SECTION EXPLOITATION	8 022,66	8 022,66
		TOTAL GENERAL	18 920,72	18 920,72

Entendue(s) la (les) :
Séance plénière des commissions du 08-04-2021
Conseil portuaire du 06-04-2021

Vote

Conseillers présents 29
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour 31
Ayant voté contre 0
S'étant abstenu 0
N'ayant pas pris part au vote 1

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 avril 2021

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 21 04-2021
Publié le 21 04-2021
Notifié le 21 04-2021

